

Drôme / Ardèche Affaire Pierunek : les victimes du chirurgien en passe de constituer un collectif

Le Dauphiné libéré a recensé au moins 24 victimes, opérées par le D^r Pierunek, chirurgien orthopédique qui exerçait à la clinique de Guilhaumand-Granges et dont les opérations se seraient mal passées.

Par **Amandine BRIOUDE**



Le nombre de victimes présumées du chirurgien orthopédique ne cesse d'augmenter. Photo Adobe Stock

Plus les jours passent, plus l'histoire prend les contours d'une affaire. L'affaire Pierunek, du nom de ce chirurgien orthopédique qui a exercé à la clinique Pasteur de Guilhaumand-Granges (Ardèche) à la fin des années 2010, mais dont [de nombreuses opérations semblent avoir été un fiasco](#).

A lire aussi

[« Entre la vie et la mort » après une opération : de nouveaux témoignages accablants contre le Dr Pierunek](#)

[Victime d'un chirurgien orthopédique, il sort du silence](#)

Des dizaines de victimes

À la date du 2 septembre 2022, 24 victimes présumées ou proches de victimes se sont fait connaître auprès du *Dauphiné libéré*. Des Drômois et des Ardéchois, âgés de 22 à 73 ans au moment des faits, qui ont, selon les cas, été victimes d'infections ou de matériel mal positionné, quand ils n'ont pas cumulé les deux. Rappelons que deux familles endeuillées estiment avoir perdu leur proche des suites d'infections consécutives à leur opération. Mais la liste des victimes serait bien plus longue

encore. « Il y a eu une cinquantaine de plaintes auprès de l'Ordre des médecins de l'Ardèche », croit savoir un ancien patient. Contactée, l'institution n'a pas répondu à nos diverses sollicitations.

De leur côté, les anciens patients s'organisent. Ils doivent se réunir pour la première fois le 9 septembre*. Une rencontre qui devrait déboucher sur la création d'un collectif ou d'une association de victimes.

Plusieurs plaintes déposées

Une bonne chose selon M^e Édouard Bourgin. L'avocat grenoblois, qui défend deux des anciens patients du D^r Pierunek, est un habitué de ce type de sujets. Il défend une cinquantaine de dossiers dans le cadre d'une [affaire similaire à Grenoble](#). « Se regrouper, c'est très vertueux pour les victimes, estime-t-il. Même s'il n'y aura pas d'action collective comme on peut le voir aux États-Unis avec des millions d'euros de dommages et intérêts. »

Outre diverses actions disciplinaires menées dès 2019 – et qui ont conduit à la radiation du D^r Pierunek mi-2022 – des patients se sont tournés vers la Commission de conciliation et d'indemnisation des accidents médicaux. Et plusieurs plaintes individuelles ont déjà été déposées au pénal et au civil.

C'est le cas de M. D., Drômois défendu par M^e Bourgin, qui a déposé plainte en décembre 2019, ou plus récemment, de Marie-Christine Nicollet, de Portes-lès-Valence, qui a lancé, en juillet dernier, une action auprès du tribunal de Privas, déterminée. « Jusqu'à présent, je me morfondais dans mon coin. Mais maintenant que je sais qu'on est nombreux, je vais taper à toutes les portes. »

* Une réunion des anciens patients se tiendra vendredi 9 septembre à 14 h 30 à la salle des fêtes de Glun.

Pourquoi tant de victimes ?

Difficile pour l'heure de dire combien d'anciens patients ont vu leur opération mal se passer. Mais plusieurs dizaines de personnes seraient concernées rien que pour la Drôme-Ardèche. Un nombre impressionnant qui s'explique de diverses façons. « C'était l'un des rares spécialistes du rachis [terme médical pour colonne vertébrale, NDLR] dans la région. Forcément, il y avait une forte demande, cela évitait d'aller à Lyon, explique M^e Maury, avocat qui défend six anciens patients. Par ailleurs, il a bénéficié à l'époque de promotion dans des revues médicales et autres journaux, vantant sa méthode révolutionnaire. Les gens qui avaient mal au dos depuis des années y ont été sensibles. Et puis, c'était quelqu'un qui présentait bien, qui avait l'air affable, sûr de lui et qui annonçait sa méthode comme sans risques. »

« Le conseil de l'Ordre a été défaillant »

Le D^r Pierunek a cumulé les suspensions temporaires d'exercer entre mi-2019 et début 2022. Des sanctions prononcées par ses pairs, qui ont toutefois mis 2 ans et demi à lui infliger la peine la plus lourde, à savoir la radiation. Pour M^e Édouard Bourgin, la radiation du chirurgien, mi-2022, a mis bien trop longtemps à intervenir. « Bien sûr qu'il fallait le radier mais aujourd'hui la radiation, ce n'est pas le sujet. Le sujet c'est : est-ce que les institutions fonctionnent ? Depuis quand elles savaient ? Depuis quand elles auraient dû agir ? De quand date la première plainte ? » L'avocat estime que les conseils de l'Ordre des médecins, sont « inaptes » à rendre des décisions disciplinaires en raison de leur « proximité affective » avec les médecins mis en cause. « Ils sont défaillants à protéger les victimes », dissèque-t-il froidement.

La clinique Pasteur de Guilhaierand-Granges. Photo Le DL/A.H.

► Des soignants auraient tiré la sonnette d'alarme

En juillet 2019, l'agence régionale de santé (ARS) Auvergne Rhône-Alpes, par le biais de son directeur, a suspendu le D^r Pierunek pour cinq mois. Une décision « rarissime » selon M^e Maury, avocat marseillais qui défend six Drômois et Ardéchois.

À cette période, le conseil de l'Ordre des médecins de l'Ardèche avait déjà été saisi par divers patients. Mais selon nos informations, c'est l'action de professionnels de santé exerçant à la clinique Pasteur qui aurait conduit à cette intervention de l'ARS. Plusieurs médecins anesthésistes et des infirmières de la clinique seraient ainsi montés au créneau pour alerter leurs tutelles, inquiets du déroulé des opérations et des infections à répétition.

Édouard Bourgin, avocat au barreau de Grenoble, spécialisé dans l'indemnisation et la réparation du préjudice corporel. Photo Le DL/Étienne BOUY

► La crainte d'une fuite à l'étranger

Alors qu'il est désormais radié du tableau de l'Ordre des médecins, le chirurgien n'a plus le droit d'exercer en France. Mais il pourrait désormais s'installer à l'étranger. vendredi 2 septembre, M^e Bourgin a donc interpellé la juge d'instruction de Privas. Dans ce courrier, que nous avons pu consulter, il demande à la juge de "garder la main sur le mis en cause" et de le déférer devant la justice. "En effet, il y a fort à craindre que ce personnage soit tenté de fuir."

Nous n'avons pas réussi à joindre le D^r Pierunek ou son avocat.

Victimes présumées ou proches, la liste des témoignages s'allonge

Plusieurs anciens patients du D^r Pierunek ou leurs proches nous ont contactés après [la publication d'un article le 14 août](#). *Le Dauphiné libéré* a décidé de publier leurs témoignages.

► Carole Boyadjian, 44 ans, Portes-lès-Valence

« J'ai été opérée en août 2018. Je souffrais du dos depuis de nombreuses années. J'étais en confiance, j'avais lu des articles où il vantait sa méthode révolutionnaire. Quelques mois après, j'ai commencé à avoir mal de nouveau. En décembre, c'était devenu insupportable. Je le lui ai dit plusieurs fois mais il ne se remettait jamais en question. Je me suis tournée vers une clinique lyonnaise et j'ai été réopérée en mars 2019 pour enlever le mauvais matériel qui avait été mis dans mon corps, et quinze jours plus

tard pour me mettre du bon matériel. Ce nouveau chirurgien m'a sauvée. J'ai fait partie des premiers à porter plainte devant l'Ordre des médecins. Je me suis fait expertiser à Nîmes, j'ai dépensé de l'argent, il a tout contesté, ne s'est jamais présenté aux audiences mais je l'ai fait suspendre. La reconnaissance de ses erreurs médicales me soulage mais aujourd'hui j'ai encore mal dans mon corps. Les vis qu'il m'a mises étaient trop grandes de 2 cm et cela m'a explosé une vertèbre. Je suis reconnue handicapée. J'ai perdu mon travail, mon identité sociale, moi qui aimais sortir et faire du sport. J'ai passé trois ans sous antidépresseurs. On essaie de s'en sortir mais on se dit qu'il a tout gâché. »

► **Marie-Christine Chauvin, 61 ans, La Roche-Saint-Secret-Béconne**

« J'avais une sciatique très douloureuse. Je me suis fait opérer le 4 février 2019. Et croyez-moi ou pas, mais en 2004, je me suis fait opérer à cœur ouvert et c'était une partie de plaisir comparé à ce que j'ai vécu en 2019 ! Alors que j'étais en convalescence dans un établissement à Dieulefit, j'ai eu beaucoup de fièvre. On m'a rapatriée en urgence à Guilherand-Granges où l'on a diagnostiqué une infection au staphylocoque doré. Je suis restée plus de 15 jours à la clinique. Aujourd'hui encore, ma cicatrice est très problématique, je refuse de la regarder. J'ai aussi très mal au dos. Je suis en invalidité, je fais de la dépression, je suis sous antidouleur et ma vie de couple a été impactée. Avant, on faisait beaucoup de moto avec mon mari mais maintenant, on ne peut plus. J'ai consulté plusieurs chirurgiens et ils sont unanimes : je devrais me faire réopérer mais je n'arrive pas à prendre cette décision. Cette affaire a changé mon rapport aux hôpitaux et aux médecins. »

► **Sarah Grandjean, 49 ans, Saint-Marcel-lès-Valence**

« J'avais très mal au dos depuis longtemps. J'ai été opérée le 4 février 2019 [le même jour que Marie-Christine Chauvin, NDLR] pour un rééquilibrage et éliminer une hernie discale. Aujourd'hui, j'ai toujours mal. Un nerf a été touché pendant l'opération et j'ai une jambe qui fonctionne à moitié. Je me suis fait réopérer à Lyon en février 2021 mais je ne peux toujours pas rester en position stagnante plus de 30 minutes et je ne peux pas marcher plus de 200 mètres. Avec mes enfants et mon mari, on adorait se balader. Aujourd'hui, je ne peux plus les accompagner. J'ai été mise en invalidité et on doit m'installer en novembre un boîtier contre la douleur. »

► **Philippe Messador, 53 ans, Livron-sur-Drôme**

« Je me suis fait opérer en 2018. Depuis, j'ai très mal et je suis suivi par un centre antidouleur. Des professionnels de santé ont regardé mon dossier et ne comprennent même pas pourquoi il m'a opéré. A priori, ça n'était pas nécessaire. Normalement, après l'opération, j'aurais pu retravailler mais ça n'a pas été le cas. J'ai perdu mon travail, je suis en invalidité et j'ai un neurostimulateur dans la moelle épinière contre la douleur. Je lui en veux. J'avais confiance. »

► **Sophie Bon, Beauchastel**

« Ma fille, âgée de 27 ans, a été opérée en janvier 2019. Il lui a posé une prothèse discale. Elle avait toujours mal et on était tout le temps dans son cabinet pour lui dire que ça n'allait pas. En juillet 2019, on a appris qu'il nous avait abandonnées [le Dr Pierunek venait d'être suspendu et la clinique Pasteur s'est séparée de lui à cette date, NDLR]. Ma fille a été réopérée à Montpellier mais garde des séquelles : elle est reconnue handicapée; on ne peut pas toucher son dos, elle est couverte de cicatrices et consomme beaucoup de médicaments. Elle s'en veut de ne pas avoir porté plainte car elle se dit qu'il a fait d'autres victimes après elle. »

► **Marie-Christine Nicolet, 66 ans, Portes-lès-Valence**

« Je me suis fait opérer du dos le 15 janvier 2018 et j'ai été réopérée dix jours plus tard car j'avais attrapé un staphylocoque doré. Ils ont dû rouvrir et tout nettoyer. J'ai toujours des séquelles à la jambe gauche à cause de l'infection et mon dos me fait toujours extrêmement mal. Deux vis sont très mal mises, dont l'une proche de la veine iliaque. Je risque l'hémorragie. J'ai consulté deux autres

chirurgiens et ils refusent de me réopérer car c'est trop risqué. Donc je vis avec cette épée de Damoclès. »

► **Marie-Céleste Levillain, 59 ans, Chomérac**

« Je me suis fait opérer le 24 avril 2018 pour une sciatique. J'ai fait une infection suite à l'opération. Je suis retournée voir le Dr Pierunek, il disait qu'en 25 ans, il n'avait jamais vu cela. Il m'a fait des infiltrations. J'étais enflée. Finalement j'ai consulté un autre chirurgien sur Lyon. Je devrais me faire réopérer car j'ai une vis qui a bougé, une autre qui est un peu trop longue et la greffe osseuse n'a pas marché. Aujourd'hui, j'ai une cicatrice de 25 cm, et toujours un trou dans le dos, comme un nombril. Je boite un peu et j'ai été licenciée. On me propose une autre intervention mais j'ai peur de la faire. »

► **Serge Blondel, Montélimar**

« Ma femme Sonia (70 ans) a été opérée le 1^{er} juillet 2019. Elle fait donc partie des tout derniers patients du Dr Pierunek. Le 12 juillet, l'infirmière à domicile s'est inquiétée : la plaie sentait mauvais. Elle a été mise sous antibiotiques puis le 17 juillet, quand on a téléphoné à la clinique, on a juste eu un message disant qu'il n'exerçait plus. Elle a été réopérée quelques jours plus tard à Bourg-de-Péage pour cette infection et est restée huit jours sous perfusion. Depuis trois ans, elle marche difficilement, enchaîne les séances de kiné. Il l'a estropiée. »

► **Christine Rovira, 55 ans, Miribel**

« J'ai été opérée le 14 février 2019. L'opération s'est très mal passée. Elle a duré huit heures au lieu de quatre. J'ai fait une hémorragie et j'ai dû être transfusée. Ça, je l'ai appris bien plus tard, quand le centre de rééducation dans lequel je suis restée six mois a demandé un complément de dossier à la clinique, car je n'arrivais pas à remonter la pente. Je ne marchais plus. On m'a réopérée en 2020 car une vis était près de l'artère iliaque et j'étais à deux doigts de l'hémorragie. Le nouveau chirurgien ne garantissait pas que je remarquerai. Aujourd'hui, j'ai des douleurs chroniques, je suis suivie par un centre antidouleur et j'ai perdu mon emploi. »

► **Paolo Bertolini, 76 ans, Le Pouzin**

« J'ai été opéré en juillet 2017 et j'ai eu une infection à la suite de l'opération. J'ai dû être réopéré et je suis resté huit jours dans le coma à l'hôpital de Valence avant d'être retransféré vers la clinique Pasteur. Je ne comprends pas qu'il ait pu continuer à exercer pendant si longtemps malgré les casseroles qu'il avait à Nice. »

► **Des dégâts aussi en Provence-Alpes-Côte-d'Azur ?**

Avant de passer en Ardèche, le Dr Pierunek exerçait dans la région de Nice où il aurait, selon nos informations, fait d'autres victimes. Bernadette Pons, 64 ans, habite à Cagnes-sur-Mer. Elle a été opérée en 2013 par le chirurgien. Son arthrode se serait mal passée. Après l'opération, elle n'arrive pas à marcher. « Il m'a dit que ce n'était qu'un hématome. J'ai passé un mois dans un fauteuil roulant. J'ai repris la marche très difficilement. » Elle consulte alors d'autres chirurgiens à Nice et Monaco. Il s'avère que la sexagénaire présente « une vis très proche de la moelle épinière » et que des tiges se sont « cassées » dans son corps. « Ils ne comprennent pas pourquoi. »

Aujourd'hui, Bernadette Pons marche avec une béquille. Et aucun chirurgien n'accepte de la réopérer. « C'est trop complexe, je risque d'être paralysée donc personne ne veut prendre le risque. » La Niçoise raconte avoir rencontré, en convalescence, d'autres anciens patients du chirurgien. « Un a perdu sa jambe, un autre a été réopéré », détaille-t-elle. Elle avait appris que le chirurgien n'exerçait plus en Paca. Mais elle ne pensait pas qu'il s'était alors installé en Ardèche. « Quand une amie m'a envoyé [l'article](#), je me suis dit, comment c'est possible qu'il ait pu continuer à exercer et à faire des victimes ? C'est aberrant, révoltant. »